PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

CAPACITÉ EN DROIT

2024/2025

Capacité - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Capacité

DURÉE DES ÉTUDES:
2 ans

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation initiale

► PRÉSENTATION

La Capacité en droit offre une culture juridique minimum apportant un épanouissement personnel et une ouverture sur le monde. C'est une passerelle efficace pour accéder en 1re ou 2e année de licence de droit, selon les résultats obtenus (il faut obligatoirement 15/20 de moyenne sur les 2 années de capacité pour une entrée en 2e année de licence en droit).

Voir le texte officiel : texte officiel 15-20 de moyenne.pdf

La préparation à la Capacité en droit s'effectue en deux années, sanctionnées chacune par un examen. Aucune équivalence n'est admise pour une inscription directe en 2ème année de capacité. Cette formation est parfaitement conciliable avec une activité professionnelle. Aucun diplôme préalable n'est exigé pour l'inscription. Cette formation est organisée par les centres de Paris (centre Assas).

Important : *pour connaître les conditions de délivrance d'un titre de séjour aux étudiants de la capacité en droit, il convient de s'adresser à la préfecture.*

► OBJECTIFS

- Donner une formation de base dans les grandes disciplines juridiques ;
- Organiser la formation de telle manière qu'elle puisse être conciliée avec l'exercice d'une activité professionnelle.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Sans le Bac

► PROFIL RECOMMANDÉ

La capacité en droit, donne aux non-bacheliers la possibilité de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. La capacité en droit est un cycle d'études de deux ans accessible à toute personne de plus de 17 ans.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Candidatures à Paris

- Enregistrement des candidatures du Lundi 13 mai 9h00 au mercredi 24 juillet 17h00

Candidature et suivi en ligne uniquement : https://candidatures.u-paris2.fr/index.php

Inscription en 1re année de capacité en droit pour la 1re fois

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé de 17 ans accomplis au 1er novembre de l'année d'inscription ;
- Etre domicilié (e) obligatoirement en **Ile-de-France** ou **travailler à Paris** (présenter la photocopie des justificatifs) ;
- Si vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne (UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ou de l'Espace Economique Européen (EEE : Islande, Liechtenstein, Norvège, Confédération Suisse, Monaco et Andorre), **votre pièce d'identité doit être valable au moins du 30 septembre de l'année en cours au 30 septembre de l'année suivante.**
- Si vous êtes de nationalité étrangère hors UE et EEE : vous devez **impérativement** être titulaire d'un **titre de séjour couvrant toute l'année universitaire en cours** de septembre **de l'année en cours** à septembre **de l'année suivante**.

► ORGANISATION DE LA FORMATION

Le planning de Paris Les cours magistraux de capacité ont lieu 3 à 5 soirs par semaine **à partir de 19h jusqu'à 22h**. Les travaux dirigés se déroulent le samedi matin au centre Assas de 9h à 13h.

- En 1re année, les **cours** se déroulent au **centre Vaugirard 1, 391 rue de Vaugirard, 75015 Paris** (Métro Convention) et les **travaux dirigés (TD)** ont lieu au centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 Paris (Métro Vavin) le samedi matin.

- En 2e année, les **cours et les TD** se déroulent au **centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 Paris** (Métro Vavin)

► PROGRAMME

Les cours de capacité ont lieu 3 à 5 soirs par semaine à partir de 19h et au plus tard jusqu'à 22h. Les travaux dirigés se déroulent le samedi matin.

En première année de capacité

L'étudiant suit obligatoirement les enseignements suivants :

1er semestre
- Droit civil 1 (CM : 36h et TD : 10h)
- Droit constitutionnel (CM : 36h et TD : 10h)
- Droit commercial (CM : 36h et TD : 10h)

2ème semestre
- Droit civil 2 (CM : 36h et TD : 10h)
- Droit administratif (CM : 36h et TD : 10h)

Les TD sont facultatifs

Total 1ère année

- Volume horaire par étudiant : 180h CM+ 50h TD facultatifs

En deuxième année de capacité

1er semestre, 3 matières parmi :

- Droit civil (CM : 36h et TD : 15h)
- Droit social (CM : 36h et TD : 15h)
- Droit commercial (CM : 36h)
- Droit administratif (CM : 36h et TD : 15h)

2ème semestre, 3 matières parmi :

- Droit pénal, procédure pénale (CM : 36h et TD : 15h)
- Procédure civile et voies d'éxécution (CM : 36h)
- Droit fiscal (CM : 36h)
- Economie politique (CM : 36h)

Les TD organisés par semestre pour ces matières sont facultatifs. L'étudiant peut suivre 4 TD sur l'année.

Total 2ème année

- Volume horaire par étudiant : 216h CM + 60h TD facultatifs

Total 1ère et 2ème années

- Volume horaire total par étudiant : 396h CM + 110h TD)

Volume horaire total du diplôme : 578h

► DÉBOUCHÉS

Tous les emplois d'**assistance juridique** dans les administrations, les entreprises, les cabinets d'avocats, les études de notaires, etc.

► POURSUITES D'ÉTUDES

La Capacité en droit permet de s'inscrire en **2e année de Licence** (pour les étudiants ayant obtenu une **moyenne sur les 2 années de capacité** égale à **15 sur 20**). Pour les capacitaires qui ont l'intention de poursuivre leurs études, il est recommandé de travailler l'anglais de manière régulière afin d'obtenir un niveau minimum B1 à l'entrée en 2e année de licence.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► CONTACT

- **Centre Assas**

Bertrand DE FOUCAULT
Tél : +33 (0)1 44 41 57 28

► PLUS D'INFORMATIONS

http://www.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/capacite-en-droit

► RÉINSCRIPTION EN CAPACITÉ EN DROIT

Pour les capacitaires déjà inscrits à l'Université Paris-Panthéon-Assas les années précédentes, consultez la rubrique FAQ/Inscriptions.

Avant votre réinscription, vous devez vous acquitter obligatoirement auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) sur le site , déclarer et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée que vous devrez conserver et envoyer à votre scolarité.

► CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Le calendrier général pour les licences et les masters s’applique aussi aux capacités en droit.

Voir le calendrier universitaire

► GUIDE D'AIDE POUR LES CAPACITAIRES 1RE ANNÉE